



**Entretien avec le Président du Conseil  
Général du Morbihan,  
François GOULARD**

Le 1er décembre 2011, le Président du Conseil Général du Morbihan, François GOULARD, répondait aux questions de Bretagne Réunie.

Le 7 du même mois, le Conseil Général du Morbihan votait un vœu en faveur de la réunification.

Ci-dessous l'intégralité de l'entretien.

**Le mot de réunification vous convient-il ou préférez-vous utiliser le mot de rattachement?**

Entre réunification et rattachement, je considère que les mots ont un sens, et que celui de réunification est beaucoup plus proche des sentiments qui nous animent, des deux cotes de la frontière administrative de l'actuelle région Bretagne. Comme on réunit une famille trop longtemps éloignée. Il ne faudrait pas non plus s'épuiser sur cette question, en définitive, seul le résultat compte.

**Depuis longtemps, vous adhérez au projet de réunifier nos 5 départements bretons.  
Pourquoi ?**

La réunification des 5 départements bretons a toujours été pour moi une évidence, une question de bon sens. Le bon sens ne suffisant que très rarement lorsqu'il s'agit de prendre des décisions qui engagent l'avenir de nos concitoyens (loin s'en faut !) cette conviction est étayée par deux considérations fortes.

*La première* c'est l'attachement à une histoire et une identité commune.

Faire vivre notre histoire dans une réalité politique n'est en rien accessoire, les bretons - par ailleurs peuple ouvert, accueillant, qui a toujours refusé l'autarcie - ont conscience qu'ils seront plus forts dans le monde tel qu'il est, en pouvant exprimer et constater la richesse de leur passé dans une Bretagne réunie.

*La deuxième*, c'est la réalité économique et sociale de la Bretagne. Les équipements structurants, existants ou que nous appelons de nos vœux, sont communs (Aéroport Notre-Dame des Landes, port de Nantes-St Nazaire ...), les universités de Bretagne ne pourront exister au plan mondial que si elles travaillent toutes en réseau, le bassin d'emploi et d'activité économique a depuis bien longtemps dépassé les frontières administratives ... Il est nécessaire que les structures politiques de notre région épousent la réalité plutôt qu'elles ne la briment.

**Comment, en tant que membre de l'UMP, pensez-vous intégrer cette recomposition régionale dans le projet du parti auquel vous adhérez ?**

La question de la réunification de la Bretagne doit être un sujet consensuel, qui concerne tous les élus bretons, pas seulement ceux de tels ou tels partis. Mon but est d'agir concrètement pour cette réunification, en faire une question politique nuirait au contraire à cette cause.

**Pensez-vous pouvoir en tant que Président du Conseil Général du Morbihan, faire adopter un vœu en faveur de la réunification au sein de votre conseil avant les élections présidentielles ?**

Ce sera fait dès la session du mois de décembre. Le texte de la résolution que je proposerai au vote des Conseillers généraux du Morbihan est celui-ci:

*« La réunification de la Bretagne est un sujet régulièrement abordé dont les avancées tardent à se concrétiser. Il paraît difficile de se satisfaire du statu quo: outre l'histoire, la culture, l'identité que nous partageons et qui donnent un sens la réunification bretonne, de nombreuses considérations très actuelles militent pour que la Loire-Atlantique retrouve son ancrage breton. Sur le plan économique, en ce qui concerne les grands équipements structurants et pour ce qui est des grandes politiques publiques, il y a une vraie logique à adopter le cadre d'une Bretagne à cinq départements : pensons au domaine portuaire, ou le grand port breton est à l'évidence Nantes-Saint-Nazaire, aéroportuaire, ou le grand équipement est l'aéroport Notre-Dame des Landes, à la politique de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou seul le cumul des potentiels de la Bretagne actuelle et de Nantes est susceptible d'atteindre la masse critique requise par la compétition internationale, ...etc.*

*C'est pourquoi je vous propose d'émettre un vœu en faveur de la réunification de la Bretagne.*

*Ainsi, le Conseil général du Morbihan pourrait demander au Premier Ministre de réunir une conférence inter-régionale, réunissant les deux Régions, Bretagne et Pays de Loire, ainsi que les 5 départements bretons, pour élaborer un calendrier et les bases d'un travail commun permettant à terme de réunifier la Bretagne. »*

**BRETAGNE RÉUNIE**

Membre de la plateforme de l'Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne

BP 49032 - 44090 NANTES Cedex 1 [www.bretagne-reunie.org](http://www.bretagne-reunie.org) - [contact@bretagne-reunie.org](mailto:contact@bretagne-reunie.org) -

06 82 67 19 46